

COMMUNIQUÉ

Canadian Union of Postal Workers
Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes

377 rue Bank st. Ottawa K2P 1Y3 (613) 236-7238 (613) 563-7861 (fax)

STTP : Protégeons les travailleurs et travailleuses des postes pour protéger l'ensemble de la population

Pour diffusion immédiate

Le 30 mars 2020

OTTAWA - Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes surveille de près les mesures mises en place dans les installations de Postes Canada pour réduire le risque, aussi faible soit-il, de propager la COVID-19 par l'entremise du système postal. Nos membres peuvent avoir l'assurance que leur santé et leur sécurité sont notre première priorité.

« La population compte sur le système postal pour continuer à faire rouler l'économie et pour assurer la livraison à domicile des marchandises essentielles, affirme Jan Simpson, présidente nationale du STTP. Il faut que les gens sachent que leur courrier est sécuritaire. Nous devons absolument faire tout ce que nous pouvons en ce sens, et nous demeurerons vigilants au fur et à mesure que la situation évolue. »

Le STTP demande aux clients de nettoyer et désinfecter leurs boîtes aux lettres, rampes d'escalier et poignées de porte tous les jours, si possible. Laissez un espace suffisant entre vous et le personnel de livraison, respectez les protocoles de distanciation sociale affichés dans les bureaux de poste, et n'allez pas au bureau de poste si vous ne vous sentez pas bien.

L'Agence de la santé publique du Canada maintient que le risque d'infection par l'intermédiaire des surfaces ou objets est faible. Elle recommande de désinfecter les surfaces et de se laver les mains avant de se toucher les yeux, le nez ou la bouche après avoir touché des objets provenant de l'extérieur du domicile. L'Agence affirme qu'il n'y a pas de risque connu associé à la propagation du virus par l'intermédiaire des colis ou paquets.

Néanmoins, dans le cadre de leur journée de travail, les travailleuses et travailleurs des postes touchent à un plus grand nombre d'articles et de surfaces que la plupart des gens. Il importe par conséquent de prendre des précautions additionnelles.

Après qu'il ait été confirmé la semaine dernière que deux travailleurs des postes à St. John's avaient contracté le virus, diverses mesures ont été mises en place pour contenir le risque. Le STTP croit que Postes Canada a pris les mesures appropriées et souhaite un prompt et plein rétablissement aux travailleurs malades et en quarantaine. Les autres reprennent le travail aujourd'hui.

Le STTP a fait pression sur Postes Canada afin qu'elle prenne des mesures pour améliorer la sécurité des lieux de travail et du système postal. Ces mesures incluent de l'équipement de protection individuelle additionnel, p. ex. des gants et des masques, du désinfectant pour les mains et des lingettes désinfectantes pour mieux nettoyer et désinfecter les surfaces souvent touchées; des modifications aux horaires, ainsi que d'autres ajustements aux méthodes de travail pour faciliter la distanciation sociale. Grâce aux efforts conjoints du STTP et de Postes Canada en matière de santé et de sécurité, et de la pression exercée collectivement par les membres, le STTP a obtenu des résultats positifs, mais il est possible d'en faire plus. La distribution d'équipement de protection personnelle est en cours et les travailleuses et travailleurs

des postes prennent toutes les mesures appropriées pour protéger leurs clients, eux-mêmes et leurs familles.

« En cette période de crise, certaines choses deviennent plus claires que jamais, remarque Jan Simpson. Dans le mouvement syndical, nous avons toujours dit que ‘ Causer du tort à l'un d'entre nous, c'est causer du tort à tous ’ et il semble maintenant que tout le monde, syndicaliste ou non, le comprend. Notre santé et notre sécurité sont interreliées. Nous avons tous un rôle à jouer et nous sauvons tous littéralement des vies quand nous adoptons des comportements prudents et réfléchis. »

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements ou fixer une entrevue, contactez media@cupw-sttp.org

/bk sep 225 / mp scfp 1979